

Réunion de Conseil du mardi 26 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de la Commune de Vouhé, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : mercredi 20 septembre 2017

Présents : BLASZEZYK Thierry, BOULERNE Jacqueline, COURDE Bernadette, BERNARD Alain, BROUSSE David, GORCE Francois, DARJO Joele, HELE (CHAMARD) Nicole, DAVID Sophie, LE DANNOIS Nadine, PROTEAU Isabelle

Absents excusés : CHEVOLEAU Olivier donne pouvoir PROTEAU Isabelle ; THUREAU - BLUMBERG Cecile

Absents : ZAPATA Rudy, GUERAIN Jean Christophe

Secrétaire : DARJO Joele

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 29/08/2017

11- Questions diverses :

Dans le paragraphe de Mr A. BERNARD, il fallait lire "Mr LHOMME Vincent en a été informé depuis quelques semaines"

2. POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Mme BOULERNE J. était présente à l'école le jour de la rentrée scolaire et informe que le nombre d'enfants est de 83 inscrits comme prévu.

3. POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION EXTENSION DE L'ECOLE

Mr BERNARD Alain informe le conseil que les travaux avancent toujours et sont pour la plupart terminés à 95% voir à 100%, il reste tout de même quelques points à préciser :

ECBL – Gros œuvre – Tout a été réalisé à 100%, sauf les travaux du service de restauration qui sont terminés à hauteur de 90% : il manque l'ouverture de la porte de la laverie (à voir avec le cuisiniste qui était de nouveau absent mercredi 20 septembre) ; les sorties des fourreaux électriques sont à reboucher ainsi que les raccords des enduits en bas du mur de la pente "accès handicapé". L'intervention sur la chaufferie est en cours et doit se poursuivre sur l'élévation générale ainsi que sur les enduits intérieurs. Ces travaux sont prévus dans les 10 jours à compter du mercredi 20 septembre.

LES TOITS DE SAINTONGE - Le problème de débordement de la toiture des tuiles mécaniques par rapport à la 1/2 ronde sur le versant de la verrière n'est toujours pas résolu : l'eau passe toujours par dessus la gouttière 1/2 ronde.

MCM – Menuiserie alu - Pas d'intervention constatée comme prévu ; Les clefs du hall sont à changer et à mettre en service ainsi que la fixation de tous les anti pinces doigts. Il faudra revoir les problèmes de pénétration d'eau sur la bande soline de la verrière.

SMAC - Etanchéité - Il manque toujours les crapaudines sur la toiture de la terrasse du service de restauration : il y a un risque d'encrassement et de bouchage ; Pour le préau, il n'est pas prévu à l'origine la récupération des eaux pluviales.

SARL BOUTEILLER –Charpente menuiserie bois – Des travaux urgents sont à effectuer, ce qui empêche l'intervention du peintre, il reste à faire : Pose du châssis vitré de la cloison du local de la photocopieuse ; Faire des raccords du parquet en bois et aux plinthes de la classe 1 et poser les plinthes en bois/PVC dans les nouvelles classes ; Il manque la trappe au plafond placo de la partie réception du hall de la cuisine (accès boîtier électrique), le trou est fait ; Il manque également la trappe de l'escalier escamotable du hall d'entrée. Il convient d'enlever les bois de maintien de la structure du porche.

A4 MENUISERIE - L'entreprise a un retard général : le personnel sur le chantier est très insuffisant. Il existe de nombreuses zones de travaux qui restent à finir malgré une intervention pendant l'été sans interruption jusqu'à fin août.

Il faut reboucher la niche de la classe 1 pour l'intervention du peintre. Les bandes et le doublage de la zone du hall de l'entrée ne sont pas terminés car la livraison des Placomur a été effectuée mercredi 20 septembre ; Il faut poursuivre la fin de la pose des placos.

Il faut terminer l'ensemble des plafonds : en particulier du hall d'entrée, des ateliers 1 et 2 et des vestiaires 1 et 2 ; faire les raccords d'embrasures du placo du réfectoire 1 et de la classe 1 (non terminé le 13/9) ; Il faut impérativement terminer les bandes de placo dans les pièces qui sont prêtes pour que le peintre puisse enfin intervenir.

Il convient de revoir la hauteur du plafond placo du local de stockage de la réception en cuisine à 270cm pour terminer la sortie VMC . Il est urgent de faire les raccords placo des embrasures du réfectoire 1 ; Une demande doit être faite par le maître d'ouvrage pour 'un devis concernant des stores pour les fenêtres des 2 classes existantes.

PLAFOND REV'S - Plafonds - Les échantillons de plafond métallique sous le porche d'accès sont validés. Il faudra trouver une solution pour éviter le soulèvement du bac plafond avec le vent.

CEME ATLANTIQUE Electricité - Il convient de voir avec le fournisseur du matériel de cuisine pour les demandes spécifiques ; Préparer les déconnexions (anciens cablages vers les nouveaux cablages) pour le déplacement du bureau de la directrice (différé pour l'instant) ; Prévoir les équipements et poursuivre avec le raillage du plafond (mis en place des supports métalliques).

CSA – Plomberie, sanitaires - Il existe des odeurs de tout à l'égout, il convient de boucher les attentes des eaux usées des sanitaires de la cuisine ; Poser les 2 auges (après la Toussaint) ; Raccorder les attentes d'eaux usées, froides et chaudes à finir pour l'intervention du peintre.

Rappel : La hauteur des urinoirs : 1 à 400cm et 2 à 500cm. Hauteur des auges recommandée à 700cm , hauteur des cuvettes à 350cm

La mise en chauffe du service de restauration a été faite afin de finir de sécher les sols et d'éviter toutes fissures ultérieures ; Prévoir un bac à douche dans le local de ménage avec un relevé de 20 cm et un mélangeur Bain/Douche.

NAUDON PENOT – Revêtement sols - Il faut voir la préparation des attentes des siphons du sol de la cuisine. La livraison du carrelage a été anticipée au 15/9 et la pose a été effectuée le lundi 18/9.

AMG / 3G Revêtement sol peinture - La programmation de l'intervention des préparations du placo est à suivre ; Les finitions des bandes et les raillages du faux plafond ; Impression des avancées toiture pignon nord de la partie ancienne est à réaliser ; Les travaux de peinture des classes existantes sont terminés.

DAUFIN CONSTRUCTION METALLIQUE - Il convient de revoir la demande de toit mono-pente du préau (pas de descente des eaux pluviales) ; Il faut transmettre les descentes de charge de la charpente préau pour lancer l'étude des fondations (Demande faite par ECBL) ; Les détails des garde-corps et des ancrages ont été réalisés ; Il convient de préparer la fourniture des portes métalliques de la chaufferie avant l'enduit extérieur prévu mi septembre- Livraison programmée dans 4 ou 5 semaine soit avant le 15/10.

REFECTION DE LA GRILLE DE L'ECOLE

Un devis a été demandé auprès de la société TARDY pour la rénovation de la grille et du portail d'entrée de l'école, ce devis est d'un montant d'environ 15 000€.

La société TARDY a proposé de nous installer une grille en alu et de la composer de plaques dans lesquelles pourraient être découpées au laser (par exemple des dessins d'élèves). Cette proposition de mettre les élèves et les professeurs à contribution a été très bien accueillie.

Autre information :

Mr BERNARD A. propose de donner un nom à notre nouvelle école rénovée et agrandie. Lors d'une réunion organisée avec la "commission du patrimoine", j'ai soumis cette idée à celle ci.

Après discussion, un nom a été évoqué : « Ecole de la source » (cela ferait référence à la source physique ainsi qu'à la source du savoir). Rien n'a encore été arrêté et cette proposition est soumise au conseil.

J'ai argumenté que personnellement je trouvais l'inscription actuelle sur un mur de façade d'une classe existante "salle municipale"(qui pour l'instant n'a pas été supprimée) est un peu surannée et qu'il serait souhaitable d'en changer. Cette perspective de suppression n'a pas fait l'unanimité.

La nouvelle école sera dotée de sonneries différentes (entrée, sortie des élèves ; incendie ; alerte chimique ; intrusion)

Chaque sonnerie doit être déterminée avec les enseignants, et également deux agents de la commune doivent également connaître le processus de fonctionnement.

4. POINT SUR L'AVANCEMENT DU PLU

Mr BERNARD A. informe le conseil que le bureau SIT&A CONSEIL se repenche sur ce dossier de révision générale de PLU. Il a repris contact avec madame Annabelle GAUDIN de AUNIS SUD en charge de cette révision. Nous avons, Mr le maire et moi-même, rendez-vous demain mercredi 27 septembre à 19 heures pour revoir, discuter et peaufiner notre projet de lotissement qui est à l'origine de cette révision générale.

5. DROIT DE PREMPTION URBAIN DE LA PARCELLE B614

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de Maître ROME Marie Claude, Notaire à Surgères, une demande de déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble situé 26 rue de la Panetrie, parcelle B614.

Le Conseil à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption sur cet immeuble.

6. REMERCIEMENTS

Mr le Maire informe le Conseil qu'il a reçu des remerciements de la part de l'association "Histoire et de Géographie en Pays Aunisien" pour le prêt de la salle des fêtes de la commune de Vouhé afin d'organiser son conseil d'administration.

7. PROGRAMMATION DU PROCHAIN CONSEIL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 7 novembre 2017

8. QUESTIONS DIVERSES

-Mr le maire informe le Conseil que le dossier d'expulsion de Mr CATEAU David est en cours d'instruction et qu'il faut attendre le 16 octobre pour lui permettre éventuellement de régler les retards de loyers.

Une réunion sur le projet de "methanisation" est organisé le 3 octobre 2017, Mme BOULERNE J. et Mme COURDE B. se proposent d'y participer afin de représenter la commune de Vouhé.

La commune doit demander un devis au SDEER pour la mise en place de deux nouveaux points lumineux dans l'agglomération.

Concernant le skate parc, il convient de demander la subvention accordée, nous sommes dans l'attente de la facture de l'installation du skate parc.

Il faut nommer la rue de la zone artisanale du Cluseau et déterminer les n° postaux correspondant à chaque lot, La dénomination de cette rue pourrait être "rue du Cluseau"

- Le lot 1 portera le n° 1 rue du Cluseau
- Le lot 2 portera le n° 2 rue du Cluseau
- Le lot 3 portera le n° 3 rue du Cluseau
- Le lot 4 portera le n° 4 rue du Cluseau
- Le lot 5 portera le n° 5 rue du Cluseau
- Le lot 6 portera le n° 7 rue du Cluseau
- Le lot 7 portera le n° 9 rue du Cluseau
- Le lot 8 portera le n° 11 rue du Cluseau
- Le lot 9 portera le n° 12 rue du Cluseau
- Le lot 10 portera le n° 10 rue du Cluseau
- Le lot 11 portera le n° 8 rue du Cluseau
- Le lot 12 portera le n° 6 rue du Cluseau

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve cette proposition.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été interpellé à plusieurs reprises par des administrés évoquant la vitesse excessive de plusieurs véhicules circulant dans l'agglomération de Vouhé.

Les élus évoquent la possibilité de réduire la vitesse dans la commune ou de positionner de nouveaux ralentisseurs à des endroits stratégiques.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal propose, dans un premier temps, à Mr le Maire de prendre un arrêté afin de limiter la vitesse autorisée dans toute l'agglomération de Vouhé à 30 kms/heure.

Il convient de faire un devis pour l'achat de ces panneaux, et à la suite du retour de la Sous préfecture, de prévenir la gendarmerie de Surgères et la population.

- Mr BROUSSE D. informe le conseil qu'il ne pourra pas assister à la réunion programmée le jeudi 16 novembre par l'Insee pour le recensement de la population de 2018 qui aura lieu à la mairie de Vouhé.
Un devis pour le copieur de l'école a été demandé à la société CANON, la société SORAM sera également contactée pour un 2ème devis. Ce copieur sera acheté quand les travaux de l'école seront terminés.

- Mme HELE N. et M. BERNARD A. ont été informés par la Commission Patrimoine qu'il serait souhaitable de conserver les tombes des curés et des anciens combattants. Il convient d'attendre la fin de la procédure de reprise des concessions de cet ancien cimetière pour se décider.

Mr le Maire propose d'établir un arrêté de délégation de fonction à un conseiller municipal à Mme HELE N.

Des photos de chaque tombe en état d'abandon accompagnée de son n° doivent être prises afin de les répertorier et d'éviter toute erreur d'identification.

Des panneaux seront fabriqués comprenant un document avec le message suivant "cette concession, en état d'abandon, fait l'objet d'une procédure de reprise, merci de vous adresser à la mairie". Ces documents seront plastifiés et agrafés sur des piquet en bois.

Concernant l'éclairage, Mme HELE N. demande la confirmation des horaires d'éclairage du village :

soit la semaine d'allumer le matin à 6h00 (au lieu de 6h30) et d'éteindre à 22h30 (au lieu de 23h). Pour le week end, il est proposé d'allumer à 7h00 le matin et d'éteindre le soir à 23h00.

- Mr BERNARD a reçu une information concernant "le PLUiH qu'est-ce que c'est ? - Vous êtes tous concernés !"

Pour répondre à ces questions, la CDC organise 4 réunions publiques pour l'ensemble du territoire, celles-ci se dérouleront les lundi 25 septembre à Forges, le mardi 26 septembre à Landrais, le mercredi 11 octobre à St Georges du bois et le Jeudi 12 octobre à Vandré. Toutes ces réunions se tiendront dans les salles des fêtes de ces communes.

Pour information également, une journée portes ouvertes se tiendra à l'EARL LES SEREINS à Breuil la réorte le mardi 10 octobre 2017 de 9h00 à 12h00. Un coupon réponse est à renvoyer avant le 30 septembre par mail à leila.bernard@bellabol.fr ou par téléphone au 05 46 81 25 34.

Notre boulanger a mis en vente sa propriété.

- Mme DARJO J. informe qu'elle a rencontré la société "aider 17" partenaire de la MSA concernant des portages de repas possible sur la commune. Cette personne a laissé de la documentation à la mairie, cette information sera diffusée sur notre prochaine feuille de chou.

Le suivi de la cantine scolaire est toujours en cours, aucun problème majeur n'est évoqué à ce jour.

- Mme COURDE B. a reçu une demande de location de la part d'une association extérieure à la commune de Vouhé en septembre 2017.

Ce n'est pas la première demande qui a été faite auprès de la commune, il convient d'établir un prix de location de nos salles communales pour 1h ou 2h par semaine de septembre à juin pour ces associations extérieures.

Mme COURDE B. doit se renseigner auprès des communes voisines pour connaître les tarifs pratiqués.

Le repas de nos aînés est programmé le samedi 25 novembre 2017 à 12h.

Fin de séance à 21h10

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour copie conforme
Au registre sont les signatures

Vouhé, le mardi 26 septembre 2017

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK